

# SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.3 Lieux de recherche d'emploi

ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux  
de recherche d'emploi

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

# **SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE**

VOLET 1.1.3 Lieux de recherche d'emploi

ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux  
de recherche d'emploi

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0795

ISBN 2-550-35154-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Présentation</b> . . . . .	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative</b> . . . . .	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Contenu</b> . . . . .	<b>3</b>
	3.1 Notions . . . . .	3
	3.2 Habiletés . . . . .	4
<b>4</b>	<b>Tableau des pondérations</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Justification des contenus et de leur pondération</b> . . . . .	<b>6</b>
<b>6</b>	<b>Comportements observables</b> . . . . .	<b>7</b>
<b>7</b>	<b>Spécifications de l'épreuve</b> . . . . .	<b>8</b>
	7.1 Type d'épreuve . . . . .	8
	7.2 Type de résultat . . . . .	8
<b>8</b>	<b>Références bibliographiques</b> . . . . .	<b>9</b>

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.1.3 : Lieux de recherche d'emploi

COURS : ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi

---

## 1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours *ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

## 2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant la dimension physique, intellectuelle et émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle » ainsi que de la globalité de l'adulte.	1. L'évaluation doit avoir une portée multidimensionnelle pour faire état d'une formation globale de la personne qui soit qualifiante pour l'ensemble des objectifs du cours <i>ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi</i> .
2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde.	2. L'évaluation permet de vérifier l'autonomie de l'adulte et sa stabilité dans ses comportements lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation et de transfert dans un contexte d'insertion professionnelle et d'interaction avec l'environnement.
3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement.	3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et d'évaluer ses capacités à les exploiter.
4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution.	4. L'évaluation permet de vérifier la connaissance qu'a l'adulte du marché du travail qui évolue constamment et, par conséquent, son parcours professionnel à remettre en question.
5. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui favorise une intégration réussie dans le monde des études et du travail* » plus spécialement en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses capacités.	5. L'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre les capacités de l'adulte et son choix de formation.

**NOTE 1 :** Ce sont les orientations 1, 2, 3 et 5 qui prédominent dans le cours *ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi*.

**NOTE 2 :** Les comportements du domaine socioaffectif précisés à la section « Plan de mise en situation » du cours ont été exploités en fonction de leurs incidences sur le domaine cognitif.

---

\* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

### **3 CONTENU**

#### **3.1 Notions**

##### **Phase 1 Planification du stage**

- Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi
  - étapes de planification
- Accès aux lieux (directs et intermédiaires) à explorer
  - règles
  - conditions
  - moyens
- Plan et horaire
  - temps disponible
  - situation géographique
  - accessibilité

##### **Phase 2 Accomplissement d'activités dans le but de trouver et d'explorer différents lieux de recherche d'emploi**

- Exploration des lieux
  - notes d'observation des lieux
- Perception des lieux
  - avant exploration
  - après exploration

##### **Phase 3 Évaluation et précision des lieux de recherche d'emploi choisis**

- Bilan
  - affinités et non-affinités avec les lieux de recherche d'emploi
- Résultats
  - affinités avec les lieux de recherche d'emploi

### 3.2 Habiletés

- **Comprendre :**

Capacité à déterminer des étapes de la planification d'un stage d'exploration de lieux de recherche d'emploi, à expliquer des règles, des conditions ou des moyens permettant d'avoir accès à ces lieux.

- **Appliquer :**

Capacité à organiser un plan d'exploration de lieux de recherche d'emploi et un horaire.

- **Analyser :**

Capacité à rechercher des éléments relatifs à son choix professionnel, à comparer différentes perceptions de lieux de recherche d'emploi.

- **Synthétiser :**

Capacité à rédiger un bilan portant sur les affinités et les non-affinités avec les lieux de recherche d'emploi.

- **Évaluer :**

Capacité à critiquer des lieux de recherche d'emploi.

## 4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Phase 1 Planification du stage	Phase 2 Accomplissement d'activités dans le but de trouver et d'explorer différents lieux de recherche d'emploi	Phase 3 Évaluation et précision des lieux de recherche d'emploi choisis
<b>Habilités</b>	<b>40 %</b>	<b>40 %</b>	<b>20 %</b>
<b>Comprendre</b> 30 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Étapes de planification</li> <li>. Accès aux lieux à explorer</li> </ul> (1) 30 %		
<b>Appliquer</b> 10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Plan et horaire</li> </ul> (2) 10 %		
<b>Analyser</b> 40 %		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Exploration des lieux</li> <li>. Perception des lieux</li> </ul> (3) 40 %	
<b>Synthétiser</b> 10 %			<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bilan</li> </ul> (4) 10 %
<b>Évaluer</b> 10 %			<ul style="list-style-type: none"> <li>. Résultats</li> </ul> (5) 10 %

## 5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le « Plan de mise en situation » proposé dans le cours ISP-1007-1 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

<b>Notions</b>		<b>Habiletés</b>	
Planification du stage	40 %	Comprendre	30 %
		Appliquer	10 %
Accomplissement d'activités dans le but de trouver et d'explorer différents lieux de recherche d'emploi	40 %	Analyser	40 %
Évaluation et précision des lieux de recherche d'emploi choisis	20 %	Synthétiser	10 %
		Évaluer	10 %

## 6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

### Phase 1 Planification du stage

20 % 1) À partir d'exemples, déterminer quatre étapes de la planification d'un stage d'exploration de lieux de recherche d'emploi.

10 % En vue d'un stage d'exploration, expliquer deux règles, conditions ou moyens permettant d'avoir accès aux lieux de recherche d'emploi à explorer.

10 % 2) Selon une méthode apprise en classe, organiser un plan d'exploration de lieux de recherche d'emploi et un horaire qui tiennent compte du temps dont on peut disposer, de la situation géographique et de l'accessibilité de ces lieux.

### Phase 2 Accomplissement d'activités dans le but de trouver et d'explorer différents lieux de recherche d'emploi

20 % 3) À partir du plan d'exploration et d'un outil de collecte de données,  
· rechercher quatre éléments relatifs à son choix professionnel que l'on a découverts en explorant des lieux de recherche d'emploi;

20 % · comparer la perception que l'on avait de deux lieux de recherche d'emploi avant et après l'exploration.

### Phase 3 Évaluation et précision des lieux de recherche d'emploi choisis

10 % 4) À partir des données recueillies au cours de l'exploration de lieux de recherche d'emploi, rédiger un bilan portant sur les affinités et les non-affinités de deux de ces lieux.

10 % 5) À partir d'un bilan portant sur les affinités et les non-affinités avec des lieux de recherche d'emploi, critiquer deux de ces lieux par le **pour** et le **contre** appuyés d'un jugement en vue d'une décision à prendre.

## **7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE**

### **7.1 Type d'épreuve**

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale. L'utilisation des notes de cours et de l'information recueillie est permise.

L'épreuve peut se dérouler en plusieurs séances et ne doit pas dépasser 90 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

### **7.2 Type de résultat**

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

## 8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2<sup>e</sup> version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

